

L'ONG Action Mopti étend ses activités au cercle de Youwarou grâce à la mobilisation d'importants moyens matériels et logistiques



Le cercle de Youwarou est situé au Nord de la région de Mopti, au bord du Lac Debo dans le delta intérieur du fleuve Niger, au cœur de la plus vaste zone continentale humide de l'Afrique Occidentale. Il compte sept communes rurales et 106 768 habitants qui vivent dans des conditions précaires tant du point de vue alimentaire que scolaire et sanitaire (avec une faible disponibilité de l'eau potable). L'insuffisance du réseau routier est en grande partie responsable de cette situation. Il n'existe que des pistes, praticables seulement 3 à 4 mois de l'année (de mars à juin)

Pour contribuer à l'appui au développement du cercle à travers les domaines où le besoin se fait le plus sentir, à savoir la santé, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, Action Mopti mobilise d'importants moyens matériels et logistiques :

la nouvelle pinasse, 2 véhicules tout terrain, 6 motos, ainsi qu'**une trentaine de personnes** (personnel d'Action Mopti et agents des services techniques déconcentrés de l'Etat).



Une mission de prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles du cercle a été organisée par **Action Mopti du 22 au 23 décembre 2014 à Youwarou** pour définir les perspectives d'intervention de l'ONG dans le cercle en 2015 :

>**Santé** : réhabilitation et équipement en matériel et en énergie solaire de 2 centres de santé communautaires ; ouverture de centres d'alphabétisation et d'éducation sanitaire et de centres d'écoute jeunes.

>**Education** : formation des enseignants en animation-lecture ludique, dotation de 3 écoles en bibliothèques et livres, appui au centre de développement de la petite enfance (CDPE) : en formation et dotation en jouets et ouverture d'un centre d'alphabétisation.

>**Eau, hygiène et assainissement** : démarrage des activités en matière d'ATPC (assainissement total piloté par la communauté), constructions de latrines :

Après l'état des lieux, déclenchement de l'ATPC dans les 30 villages.

Des missions de suivi, évaluation et certification des 30 « villages ATPC » la formation de 60 maçons.

Appui à la promotion de l'Aquaculture dans les communes rurales de Mopti et de Socoura

Dans le cadre d'un partenariat entre le département des Yvelines (C.D 78), Action Mopti et la communauté d'Agglomération de Saint-Quentin en Yvelines (CASQY) un projet exceptionnel en faveur de la relance des activités économiques va voir le jour dans la région de Mopti.

Une activité d'appui à la promotion de l'aquaculture dans les communes de Mopti et Socoura aura pour objectifs de contribuer à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des jeunes producteurs et productrices de la zone du projet. Des actions spécifiques sont aussi préconisées pour améliorer le statut des femmes et leur participation aux prises de décisions locales.

Ce projet qui emploiera 9 personnes à la station prévoit à terme de créer 300 emplois temporaires. Par ailleurs il contribuera à améliorer la compétence de 500 jeunes en secteur piscicole.

Toutes les activités du projet seront réalisées de façon participative, les bénéficiaires ayant ainsi accès à une source de revenu durable et significative. La pisciculture est une activité acceptée par la collectivité locale, le poisson est important dans la culture et le régime des Mopticiens.

Principales activités prévues :

- la production et la vente de poisson marchand,
- la production et la vente de fingerlings (alevin de petite taille),
- la gestion de stocks et de reproduction des géniteurs,
- la gestion et la distribution des alevins aux piscicultures et la fabrication d'aliments secs pour poissons.

Les installations physiques occuperont une superficie de 4 hectares et comprendront :

- 22 étangs de 500 m² de pisciculture
- Un hangar de fumage avec des fours métalliques
- Une aire de séchage abritant 2 séchoirs solaires
- Une minoterie dotée d'un moulin pour la fabrication de l'aliment principal destiné aux poissons
- Un bâtiment en dur abritant des bureaux et un magasin de vente de produit frais et transformés
- Une unité de fabrication de glace

Estimation du coût du projet : 210 000€. Le C.D 78 et la CASQY financent à hauteur de 180 000€, le reste étant pris en charge par le consortium des communes de Mopti et de Socoura. Action Mopti assure la maîtrise d'œuvre dans ce projet.

